

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Cette FDS est conforme aux normes et aux exigences réglementaires du Canada et peut ne pas satisfaire aux exigences réglementaires d'autres pays.

1. Identification

Identificateur du produit (nom)	Endimal™ SH
Autres moyens d'identification	Material number : 57951303
Usage recommandé	Agent oxydant.
Restriction d'utilisation	Aucune connue.
Fabricant/Importateur/Fournisseur/Informations distributeur	
Fabricant	
Nom de l'entreprise	International Dioxide, Inc. an ERCO Worldwide Company
Adresse	ERCO Worldwide 5050 Satellite Drive Mississauga ON, L4W 0G1 Canada
Téléphone	(416) 239-7111 (M- F: 8:00 am – 5:00pm EST)
Site Web	https://idiclo2.com
Courriel	idiclo2@ercoworldwide.com
Numéro d'urgence	Canada & États-Unis : (800) 424 9300 (CHEMTREC) International : (703) 527 3887
Fournisseur	Reportez-vous au fabricant

2. Identification des dangers

Dangers physiques	Aucun
Dangers sur la santé	TOXICITÉ AIGUË (orale) Catégorie 4 IRRITATION CUTANÉE Catégorie 2 IRRITATION OCULAIRE Catégorie 2B TOXICITÉ POUR CERTAINS Catégorie 2 ORGANES CIBLES - EXPOSITIONS RÉPÉTÉES (sang, reins, foie, rate)
Dangers environnementaux	Non réglementé actuellement par le Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT 2015), se référer à la section 12 pour plus d'informations.

Élément d'étiquetage



Mention d'avertissement Attention

Mention de danger	Nocif en cas d'ingestion. Provoque une irritation de la peau et des yeux. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. (sang, reins, foie, rate)
Prévention	Porter des gants de protection. Ne pas respirer les vapeurs. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains soigneusement après manipulation.
Intervention	EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON, un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON, un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: Obtenir des soins médicaux. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Obtenir des soins médicaux. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Appeler un CENTRE ANTIPOISON un médecin.
Stockage	Non applicable.
Disposition	Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.
Autres dangers non classifiés ailleurs	Si le chlorite de sodium sèche sur certains types de vêtements ignifuges, il est connu pour provoquer une réaction exothermique. La réaction a été connue pour causer des brûlures à la peau. Nomex semble être le seul matériau à ne pas ressentir cette réaction.
Information supplémentaire	Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles, de la nourriture et de la boisson.

3. Composition/Information sur les ingrédients

Nom chimique	Nom commun ou synonymes	No. CAS	Conc. en % du poids
Chlorite de sodium	Aucun	7758-19-2	10 - ≤25 p/p %
Nom chimique des impuretés, la stabilisation des solvants et/ou des additifs:			Aucun

Toute concentration présentée comme une plage vise à protéger la confidentialité ou est expliquée par une variation entre les lots.

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

4. Premiers soins

Inhalation

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Obtenir des soins médicaux à la suite d'une exposition ou si une personne se sent mal. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon. Si la personne ne respire pas, si la respiration est irrégulière ou si un arrêt respiratoire se produit, donner la respiration artificielle, ou de l'oxygène par un professionnel qualifié, à l'aide d'un respirateur de poche.

Voie cutanée

Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre. En cas de contact, lavez la peau avec une abondance d'eau pour au moins 20 minutes.

Voie oculaire

Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Consulter un médecin. En cas de contact, rincer les yeux avec une abondance d'eau pour au moins 20. Utilisez les doigts afin de s'assurer que les paupières sont séparées et que l'oeil est bien irrigué.

Ingestion

Laver la bouche avec de l'eau. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissements, garder la tête basse afin d'éviter la pénétration du vomi dans les poumons. Consulter un médecin. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Symptômes/effets les plus importants (aigus et retardés)

Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: larmolement rougeur, causant des brûlures, de la rougeur et du larmolement. Possibilité de dommage permanent. Provoque une irritation cutanée. Ce produit peut provoquer

une irritation modérée avec des symptômes de rougeur et de émanation. Nocif en cas d'ingestion. Irritant pour la bouche, la gorge et l'estomac. Les symptômes de l'ingestion peuvent inclure des douleurs abdominales, des nausées, des vomissements et de la diarrhée. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

**Soins médicaux
immédiats et
traitements particuliers
nécessaires**

Non disponible.

Information générale

Note au médecin traitant : Traitement symptomatique requis. Pas de traitement particulier.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

**Agents extincteurs
appropriés**

Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants. En cas d'incendie, utiliser de l'eau vaporisée (brouillard), de la mousse ou de la poudre chimique sèche.

**Agents extincteurs
inappropriés**

Aucun connu.

**Danger spécifique du
produit**

Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater.

**Équipements de
protection spéciaux et
précautions pour les
pompiers**

Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

Si le chlorite de sodium sèche sur certains types de vêtements ignifuges, il est connu pour provoquer une réaction exothermique. La réaction a été connue pour causer des brûlures à la peau. Nomex semble être le seul matériau à ne pas ressentir cette réaction.

**Équipements et
instructions pour les
pompiers**

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

Méthode spécifique

Utiliser des procédures de lutte standard contre l'incendie et tenir compte des risques d'autres produits impliqués.

**Risque général
d'incendie**

Peut aggraver un incendie ; comburant lorsque sec.

**Produits de combustion
dangereux**

Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone, monoxyde de carbone, composés halogénés, oxyde/oxydes de métal.

6. Mesure à prendre en cas de déversement accidentel

**Précautions
individuelles,
équipements de
protection et mesures
d'urgence**

Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

**Méthodes et matériaux
pour le confinement et le
nettoyage**

Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Le matériel absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé. Nota : Voir Section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir Section 13 pour l'élimination des déchets. Empêcher la pénétration dans les égouts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées.

**Précautions
environnementales**

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

7. Manutention et stockage

**Précaution à prendre
pour assurer une
manutention sécuritaire**

Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas ingérer. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des

aires de repas. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Mettre un équipement de protection personnelle appropriée. Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité.

**Stockage sécuritaire
incluant toutes
incompatibilités**

Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson.
Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.

8. Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

**Limite d'exposition
professionnelle**

Aucune valeur de limite d'exposition connue.

**Limites des valeurs
biologiques**

Aucune limite d'exposition biologique pour les composants.

**Mesures d'ingénierie
appropriées**

Si les manipulations de l'utilisateur provoquent de la poussière, des fumées, des gaz, des vapeurs ou du brouillard, utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales.

Mesure de protection individuelle, tels que les équipements de protection individuelle

**Protection
yeux/visage**

Lunettes de protection étanches contre les éclaboussures de produits chimiques.

**Protection peau
Mains**

Gants imperméables.

Autre

Vêtements résistant à la pénétration par les produits chimiques et protection des pieds.
Si le chlorite de sodium sèche sur certains types de vêtements ignifuges, il est connu pour provoquer une réaction exothermique. La réaction a été connue pour causer des brûlures à la peau. Nomex semble être le seul matériau à ne pas ressentir cette réaction.

Protection voies respiratoires Le choix du respirateur doit être fondé en fonction des niveaux d'expositions prévus ou connus, du danger que représente le produit et des limites d'utilisation sécuritaire du respirateur retenu. Le respirateur doit être sélectionné en fonction des niveaux de contamination observés sur le lieu de travail; il ne doit pas être utilisé hors de ses limites de fonctionnement et il doit être approuvé par le NIOSH.

Dangers thermiques Si le chlorite de sodium sèche sur certains types de vêtements ignifuges, il est connu pour provoquer une réaction exothermique. La réaction a été connue pour causer des brûlures à la peau. Nomex semble être le seul matériau à ne pas ressentir cette réaction.

Considérations d'hygiène générale Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence	
État physique	Liquide.
Forme	Liquide.
Couleur	Jaune clair [Pâle]
Odeur	chlore [Faible]
Seuil olfactif	Non disponible.
Formule moléculaire	Non disponible.
Poids moléculaire	Non disponible.
pH	9.5 à 9.7
Point de fusion/Point de congélation	Non disponible.
Point d'ébullition initial / Domaine d'ébullition	106 °C (1013 hPa)
Point d'éclair	Vase clos: Non applicable.
Taux d'évaporation	Non disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Non disponible.
Limites inférieures/supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité	
Limite d'inflammabilité – inférieure (%)	Non disponible.
Limite d'inflammabilité – supérieure (%)	Non disponible.
Limite d'explosivité - inférieure (%)	Non disponible.
Limite d'explosivité - supérieure (%)	Non disponible.
Tension de vapeur	Non disponible.
Densité de vapeur	Non disponible.
Densité relative	Non disponible.

Solubilité(s)

Solubilité (eau)

Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide

Coefficient de partage (n-octanol/eau)

Non disponible.

Température d'auto-inflammation

Non disponible.

Température de décomposition

Non disponible.

Viscosité

Non disponible.

Autre information

Densité

1.18 g/cm³

Inflammabilité

Non disponible.

Gravité spécifique

1.18 à 1.21

Tension de superficielle

Non disponible.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.

Stabilité chimique

Le produit est stable.

Risques de réactions dangereuses

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

Conditions à éviter

Aucune donnée spécifique.

Matériaux incompatibles

Aucune donnée spécifique.

Produits de décomposition dangereux

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

11. Données toxicologiques

Voies d'exposition probables - Informations

Inhalation

Aucun effet important ou danger critique connu.

Voie cutané

Provoque une irritation cutanée.

Voie oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Ingestion

Nocif en cas d'ingestion. Irritant pour la bouche, la gorge et l'estomac.

Effets différés et immédiats et effets chroniques à une exposition à court et à long terme

Effets à une exposition à court terme (aiguë)

Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: larmoiement rougeur, causant des brûlures, de la rougeur et du

larmolement. Possibilité de dommag permanent. Ce produit peut provoquer une irritation modérée avec des symptômes de rougeur et de démangeaison. Les symptômes de l'ingestion peuvent inclure des douleurs abdominales, des nausées, des vomissements et de la diarrhée.

Effets à une exposition à long terme (chronique)

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Composant	Espèces	Résultat des tests
Endimal™ SH		
Aiguë		
DL50 Orale	Rat	1075 mg/kg
DL50 Cutané	Rat	>2000 mg/kg
CL50 Inhalation Poussière et buées	Rat	>6.53 mg/l - 4 heures

- Les estimations pour le produit peuvent être basées sur des données de composants supplémentaires non montrées.

Corrosion cutanée Légère irritation

Lésions oculaires graves Légère irritation

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation respiratoire Aucune.

Sensibilisation cutanée Aucune.

Mutagénicité sur les cellules germinales Les épreuves toxicologiques standard ont montré que ce produit n'était pas mutagène. Les expérimentations animales n'ont pas montré des effets carcinogènes ou mutagènes.

Cancérogénicité Ce produit n'est pas considéré comme cancérogène par le CIRC, ACGIH, NTP ou OSHA.

**Monographie
CIRC. Évaluation
globale de
cancérogénicité
OSHA produits
spécifiquement
réglementés (29
CFR 1910.1001-
1050)**

Chlorite de sodium (CAS 7758-19-2) Non classé comme cancérogénicité chez les humains.

**Toxicité sur la
reproduction**

Aucun effet important ou danger critique connu.

**Toxicité sur certains
organes cibles – exposition
unique**

Aucun effet important ou danger critique connu.

**Toxicité sur certains
organes cibles – exposition
répétée**

TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITIONS RÉPÉTÉES (sang, reins, foie, rate).

Toxicité par aspiration

Ne devrait pas causer un risque d'aspiration.

Effets chroniques

Le contact chronique avec la peau à de faibles concentrations peut provoquer une dermatite. Une surexposition prolongée ou répétée peut causer des effets sur le sang, le foie, la rate et les reins.

12. Données écologiques

Écotoxicité

Toxique pour la vie aquatique. Dans l'eau et le sol, le chlorite de sodium se dégradera éventuellement en chlorure de sodium.

Composant		Espèce	Résultat des tests
Chlorite de sodium (CAS 7758-19-2)			
Aquatique			
Aiguë			
Algue	CE ₅₀	Algue verte (Selenastrum capricornutum)	1.2 mg/l
Crustacé	CE ₅₀	Puce d'eau (Ceriodaphnia dubia)	0.025 mg/l
Poisson	CE ₅₀	Carpe (Cyprinodon variegatus)	110 mg/l
Chronique			
Algue	CE ₅₀	Algue verte (Selenastrum capricornutum)	1 mg/l

Persistence et dégradabilité	La biodégradation n'est pas applicable aux substances inorganiques.
Potentiel de bioaccumulation	Le produit lui-même n'a pas été testé.
Mobilité dans le sol	Se dégradent en chlorure de sodium dans le sol, mais peut former du dioxyde de chlore en contact avec des sols acides. Le chlorate est un produit intermédiaire de la décomposition ; il va se dégrader lentement en chlorure.
Autres effets défavorables	Aucuns autres effets environnementaux défavorables (appauvrissement de l'ozone, le potentiel de création d'ozone photochimique, la perturbation du système endocrinien, le potentiel de réchauffement global) ne sont anticipés dû à ce composant.

13. Données sur l'élimination

Information sur la disposition	Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. L'élimination des déchets doit être conforme aux réglementations existantes aux niveaux fédéral, provincial et/ou local.
Réglementation locale sur la disposition	Disposer conformément aux réglementations en vigueur.
Code des matières dangereuses	Le code de matières dangereuses doit être assigné entre l'utilisateur, le producteur et l'entreprise d'élimination des déchets.
Déchets de résidus / Produits non utilisés	Disposer conformément aux réglementations locales. Les contenants ou les doublures vides peuvent retenir des résidus de produit. Ce produit et son contenant doivent être disposés d'une manière sécuritaire (voir: information sur la disposition).
Emballage contaminé	Les contenants vides doivent être acheminés à un site enregistré de décontamination des déchets pour le recyclage ou l'élimination. Puisque les contenants vides peuvent contenir des résidus de produit, suivre les avertissements sur l'étiquette même après que le contenant soit vide.

14. Informations relatives au transport

Classification pour le TMD	Non réglementé.
Classe IMDG	Non réglementé.
Classe IATA-DGR	Non réglementé.
Transport en vrac conformément à l'Annexe II du MARPOL 73/78 et du code IBC	Non réglementé.
Information générale	Aucun.

15. Information sur la réglementation

Pays ou région	Nom en inventaire	En inventaire (oui/non)*
Australia	Inventaire des substances chimiques de l'Australie (AICS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances(LIS)	Oui
Canada	Non-Domestic Substances List (NDSL)	Non
China	Inventory of Existing Chemical Substances in China (IECSC)	Oui
Europe	European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances (EINECS)	Oui
Europe	European List of Notified Chemical Substances (ELINCS)	Non
Japan	Inventory of Existing and New Chemical Substances (ENCS)	Oui
Korea	Existing Chemicals List (ECL)	Oui
New Zealand	New Zealand Inventory	Oui
Philippines	Philippine Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS)	Oui
United States & Puerto Rico	Toxic Substances Control Act (TSCA) Inventory	Oui

"Oui" indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence.

"Non" indique qu'un ou plusieurs composants du produit n'est pas répertorié(s) ou exempté(s) de l'inscription de l'inventaire géré par le pays.

16. Autres informations

Date émise	4/1/2022
Révision #	6

Révision - Indicateur

Liste des abréviations

Clarification des mises en garde, ajout d'une précaution vestimentaire FR et mise à jour de l'adresse.

ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists

ARA: Appareil respiratoire autonome (SCBA: Self-contained breathing apparatus)

CAS: Chemical Abstract Services

CE: Concentration associée à une réponse 50% (EC: Concentration associated with 50%)

CFR: Code of Federal Regulations

CIRC: Centre international de recherche sur le cancer (IARC: International Agency for Research on Cancer)

CL: Concentration létale (LC: Lethal Concentration)

CMIMD: Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG: International Maritime Dangerous Goods)

CSEO : Concentration sans effet observé (NOEC : no observed effect concentration)

DL: Dose létale (LD: Lethal Dose)

EmS : Emergency Response Procedures for ships carrying dangerous goods

ETA: Estimé de toxicité aigue (ATE: Acute Toxicity Estimate)

GMU: Guide des mesures d'urgence (ERG: Emergency Response Guidebook)

FDS: Fiche de sécurité (SDS: Safety Data Sheet)

IATA : Association du transport aérien International (IATA: International Air Transport Association)

IBC: Intermediate Bulk Container

LEP: Limite d'exposition professionnelle (OEL: Occupational Exposure Limit)

MSHA: Mine Safety and Health Administration

NFPA: National Fire Protection Association

NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health

NTP: National Toxicology Program

NU: Nations Unies (UN: United Nations)

OSHA: Occupational Safety and Health Administration

RTMD: Règlements sur le transport des matières dangereuses (TDGR: Transport of Dangerous Goods Regulations)

SIMDUT: Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (WHMIS: Workplace Hazardous Materials Information System)

TMD : Transport des matières dangereuses (TDG: Transport of Dangerous Goods)

Références

Aucun.

Avertissement

Les informations présentées dans cette fiche sont fournies en conformité avec le Système d'information sur les matières dangereuses utilisé au travail (SIMDUT).

Ces informations ont été développées et sont fournies à titre d'usage éducatif et ne visent pas à être interprétées comme des conseils juridiques ou pour en assurer le respect des lois ou règlements de toute juridiction.

ERCO Worldwide LP, décline toutes responsabilités et ne sera pas tenu responsable des inexactitudes, des erreurs ou des omissions, ni des dommages (y compris les dommages consécutifs ou indirects), les pertes, les coûts, les frais, résultant de l'utilisation ou ont recours à une partie quelconque de ces informations. Également, ERCO décline toutes responsabilités en cas de blessure ou de décès, bénéficiaire (s) ou les utilisateurs de ces informations ou pour toute perte ou dommage à la propriété découlant de l'utilisation ou de l'examen de ces informations. Le(s) bénéficiaire(s) et les utilisateurs et chacun de leurs employés et agents respectifs, assument toutes responsabilités pour tous les risques, les coûts, les pertes, les dommages, les frais ou autres, même s'ils sont causés par la négligence, par omission, par défaut ou par erreur de jugement de ERCO, ses agents, ses filiales, ses sociétés affiliées ou ses représentants.

Les bénéficiaires ou les utilisateurs de ces informations doivent s'assurer et ont la responsabilité de la conformité avec la loi et la législation actuelle qui lui sont applicables ainsi qu'aux lois et règlements de toute autre juridiction, le cas échéant. Toute personne recevant ou utilisant cette FDS est responsable d'exercer son propre jugement et agir avec diligence raisonnable pour s'assurer d'une utilisation sécuritaire et légale et une manipulation de tout produit ou information, puisqu'ils assument le risque de poursuites ou de dépendance des informations contenues dans ce document.